



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Accueil de jour des enfants: vers une meilleure réponse aux besoins

**Les partenaires vaudois de l'accueil de jour des enfants se sont réunis lundi 10 juin à Lausanne, à l'invitation de l'Etat de Vaud. Plus de 15 ans après l'entrée en vigueur de la Loi sur l'accueil de jour des enfants, il s'agissait de faire un bilan du dispositif et d'évoquer les enjeux pour les années à venir. Près de 200 personnes ont participé à cette table ronde inscrite au Programme de législature 2022-2027 du Conseil d'Etat.**

Organisée par l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) sur initiative de la Cheffe du département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines, cette table ronde a réuni des représentants de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), des institutions et réseaux d'accueil de jour, des milieux associatifs et patronaux, des élus communaux et cantonaux, des partis politiques, ainsi que des représentants de l'administration cantonale et des communes.

Cette journée, qui s'est tenue dans les murs de la HETSL à Lausanne, a été l'occasion d'un bilan, plus de 15 ans après l'entrée en vigueur de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE). Durant cette période, le nombre de place d'accueil a plus que doublé dans le canton, atteignant 27'000 places à plein temps en 2022, selon l'enquête annuelle conduite par Statistique Vaud. Le taux de couverture vaudois, soit le rapport entre le nombre de places offertes à plein temps et le nombre d'enfants du même âge dans la population, ressort comme le plus élevé du pays et se situe à 27.5% en moyenne cantonale, selon l'étude MIGROGIS 2023. Les ressources financières de la FAJE, chargée de subventionner l'accueil de jour grâce aux apports de l'Etat, des employeurs, des communes et des parents, ont augmenté de plus de 750% depuis sa création en 2007 pour un total de plus de 147 millions de francs. À elle seule, la part de l'Etat est passée de quelque 9 millions en 2012 à plus de 90 millions inscrits au budget 2024.

Les partenaires ont eu l'occasion d'échanger sur les enjeux pour les années à venir lors d'ateliers thématiques. Les réflexions ont porté sur la place et la valorisation de l'accueil de jour des enfants et de ses professionnels dans la société, l'organisation du dispositif et sa gouvernance, son accessibilité financière ou encore l'inclusion des

enfants à besoins particuliers. Il ressort de ces échanges que le modèle vaudois fonctionne, notamment grâce à un financement multipartite, au rôle des réseaux et à la qualité de l'accueil à laquelle les partenaires sont fortement attachés. Toutefois, les objectifs fixés par la LAJE ne sont pas encore totalement atteints, notamment celui de tendre, sur tout le territoire du canton, à une offre suffisante en places d'accueil, accessibles financièrement.

L'OAJE constituera prochainement des groupes de travail ad hoc avec les partenaires de l'accueil de jour pour continuer de travailler sur ces thématiques, dans le but de faire évoluer le dispositif. Ce travail permettra d'offrir une réponse toujours plus solide aux besoins des familles de ce canton et de répondre à plusieurs interventions parlementaires.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 11 juin 2024

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat

DCIRH, Valérie Berset, cheffe de l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE)

### **TÉLÉCHARGEMENTS**